

Dispositif PDESI

Synthèse de sa mise en œuvre dans les départements

Procédure
Critères d'inscription
Pérennisation foncière
Responsabilité
Communication inter institutionnelle
Dispositifs d'appui
Politique sports de nature



PROCEDURE inscription PDESI	
Demandeurs	Départements
Tout membre de la CDESI (y compris professionnels)	07
Tout porteur de projet	48
Une commune ou un groupement de communes, les EPCI	58,11, 03, 34, 22,48, 26, 76, 36
Une association ou un comité départemental	58,11, 03, 34, 22, 48, 76
Un établissement public	58, 76 (ONF,..)
Un syndicat mixte	58
le CG	58,03, 22, 26 (PDIPR : 34)
Service CG instructeur	Départements
Service APN, SN, cellule SN s/c Direction sport (+ jeunesse éducation et APN, loisirs)	58, 34, 76
Service Sport	03, 07, 22
Service Sport – Jeunesse	26
Service Tourisme	63
Service des Espaces Naturels, agriculture – environnement (Direction de l’Eau et de l’Environnement)	11, 48
Construction avis	Départements
formulaire, document type, grille de sélection	58, 22, 07, 48, 36 (note de présentation)
Avis du service instructeur	11, 76
- services du CG (dont environnement), CDT	36, 22, 76
- comités départementaux sportifs	22, 36
- services et gestionnaires d’espaces naturels concernés	48
- cellule technique :	
<i>SEN-DDJS-CDT</i>	03
<i>recommandations</i>	11
<i>Groupe Technique d’Appui</i>	07
- comité technique et groupes de travail thématiques	34, 48
Avis membres CDESI avant réunion sur site extranet PDESI	58,11, 22 03, 07, 48, 76
Présentation en CDESI et avis <i>par vote</i> présentation par porteur de projet	26, 58, 34, 03, 48, 22, 76, 11, 07 58
- recensement et travail préalable de pérennisation de l’accès aux ESI par le service Sport-Jeunesse - inscription massive dans le dispositif PDESI, avec validation formelle de la CDESI. - processus individualisé, dorénavant, à la demande du porteur de projet.	26
Validation par Exécutif départemental	Départements
Rapport à Commission Permanente si avis CDESI positif	58,11, 03, 34, 07, 22, 48, 76
Délibération en Assemblée plénière	26

CRITERES d'inscription au PDESI	
Foncier	Départements
maîtrise foncière	58,11, 03, 34, 07, 48, 26
accessibilité réglementaire, urbanistique	76
ENS ou PDIPR	26
gratuité d'ouverture au public	03, 34, 48, 26, 36
pas de site totalement payant	07
critères économiques, sportifs, environnementaux	22, 48
intérêt caractérisé (patrimonial, culturel, éducatif, sportif, ou touristique)	
Environnement	Départements
usage accepté et partagé de l'espace, donc négocié, notamment en matière de préservation environnementale	58, 34, 48, 26, 03
zonage environnemental du site et préconisations éventuelles par ingénieur ENS du service	11
Préservation environnement et caractère naturel	34, 48
Valorisation territoriale	Départements
conciliation de toutes les formes de pratique de la randonnée	36
intégration de la diversité des publics	36
étude de chalandise	36
attractivité	76
inscription dans une démarche touristique de valorisation d'un territoire	58
pratique sportive et aspects touristico-économique du site (avis cellule technique)	11
Aménagement	Départements
accessibilité et la valorisation des Itinéraires, Espaces et Sites	36
accueil et qualité	76
entretien assuré par référent identifié et qualité de services périphériques	58, 34, 48
conformité fédérale	34, 48
respect charte signalétique départementale	34
secours, types de pratique, renommée	48
3 types d'ESI	Départements
- supports à une politique de promotion et de mise en marché économique-touristique - à fréquentation d'usagers initiés - d'intérêt local, aménagés	58
Qualification du site	Départements
sportive touristique accueil du public,...	03
points attribués selon caractéristiques, aménagements, activités	07
4 niveaux	Départements
- respect critères / développement durable - avis pour modification - complément d'instruction (foncière, fréquentation,...) - non inscriptible	22
Caractérisation	Départements
- loisirs touristiques - sport - vocation socio-éducative, environnementale	26

PERENNISATION FONCIERE	
ESI relevant du domaine public	58
Délibérations communales (pour le PDIPR)	58, 03, 76, 36) : 11
Convention du porteur de projet avec les privés	11, 03, 34, 07, 76
Convention : porteur de projet (association ou collectivité) - propriétaire – gestionnaire du site	34, 48, 26
Location, acquisition (CG s/c ENS seulement)	07
Document d'urbanisme : demande d'intégration aux SCOT et/ou PLU	07, 22, 48
Nécessité d'élargir législativement l'opposabilité aux tiers du PDIPR au PDESI	
Inscription au RES (+ Déclaration d'Equipement Sportif ?)	48
Conventions ou propriété sur l'ensemble du linéaire d'un itinéraire inscrit au PDESI	22

RESPONSABILITE du C.G. sur le PDESI	
Dégagée par CG vers le maître d'ouvrage (convention avec propriétaire)	26, 76, 58, 07, 03
Engagée / normes et sécurité dans le cadre des conventionnements et aides financières (s/c avis des services C.G. concernés) Engagée / signalétique départementale	11, 76
Convention avec ONF / passage des randonneurs	03
Convention d'entretien délégué aux communes ou Co. Dép.	07
Conditions d'accès aux ESI : cartes fédérales (pêche, vol libre,..)	76
Assurance R. C. par C.G. (PDIPR), par porteur de projet (autres ESI)	34
Assurance R. C. par C.G sur sites ENS, par collectivités locales sur autres ESI	22
Assurance R.C. par C.G. pour tous ESI inscrits au PDESI	07, 48

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE du PDESI	
Edition d'un topo – guide	58
Information transmise à CDT - ADT pour promotion	58, 76 (site Internet), 36
Sur site ou document promotionnel, identifiant le financement départemental	76, 36
Sur manifestations organisées par le C.G	76
Document d'information pour organismes demandeurs	11
Sollicitation, pour avis en amont, des gestionnaires d'espaces naturels	07
Courrier de confirmation d'inscription de l'ESI au PDESI aux collectivités	34
PDIPR numérisé communiqué aux communes	03
PDESI : pas de communication	03
Avis demandé aux services de l'Etat	34
réponse à « porté à connaissance » (urbanisme)	07, 22, 48, 26 (PDIPR), 76 (réponse à service du CG)
information à animateurs de site Natura 2000, au Parc National	48
information à DDCSPP pour intégration au R.E.S.	48

DISPOSITIFS D'APPUI AU PDESI	
Conventions avec collectivités, communautés de communes	58, 34 (entretien ESI)
Contrats d'objectifs avec Comités Départementaux	26 (parts fédérale et territoriale) 58, 34 (entretien ESI) 48 (veille, gestion pour CDRP)
Plans de développement spécifiques (plan nautique, plan de la randonnée, équestre, pédestre, VTT, nautique)	22, 76
Réseau de veille	58
Commissions gestion des conflits et motorisés	58
Partenariats / collectivités locales et gestionnaires	58
Aides financières au titre de la TDENS, pour les dépenses d'études, d'aménagements et de gestion	58
PDIPR	11, 03, 34, 07, 48 (pédestre et équestre) 63, 26, 76, 36 (PDIPR réactualisé)
Recensement	
- RES (un peu)	34, 63, 07 (mise à jour), 76
- association départementale APN (recensement ESI préalable)	03
- recensement préalable par concertation acteurs	34
- SIG randonnée	34

POLITIQUE SPORTS DE NATURE DES DEPARTEMENTS	
Règlement d'intervention financière	58, 11, 34, 07, 76, 36
- inscription au PDESI préalable	07, 22, 03
- Crédits sectoriels	58, 34
- TDENS	58
plans d'actions avec Co. Dép. / 4 ans	03
- schémas départementaux (rando, ...)	34
- en priorité sur la signalétique et la mise en sécurité de l'ESI	22, 48
- acquisition foncière et réduction des impacts environnementaux,	63 (+ entretien)
- convention avec association environnementaliste / avis (Salsepareille)	34
Schéma départemental de développement des sports et loisirs de nature	07
Politique départementale des espaces, sites et itinéraires relative aux sports de nature (dont trame verte et bleue)	22
Partenariats spécifiques avec les acteurs – cf. Plan de randonnée nautique / rivière Drôme C.G. - syndicat mixte	26
Schéma départemental en création de « spots » SN, supports des manifestations SN du C.G.	76